

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 11 JUIN 2020 A 20 HEURES

CONVOCATION DU 05 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 27 mai 2020
- Délégations du Conseil Municipal au maire
- Indemnités des adjoints
- Nomination des délégués aux syndicats communaux
- Nomination des délégués aux commissions communales
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020
- Vote des subventions aux associations
- Signature du bail avec PHOENIX FRANCE
- Questions diverses.

L'an deux mil vingt, le onze juin à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia PAILLOUX, Maire.

Présents : DI STEFANO Alain, HUTTEAU Jean, DURAND Olivier, CORMIER Cédric, ROUAULT Françoise, GUERIN Christelle, MARTEL Véronique, DENIAU Manuela, FOUCHE Muriel, FORTE Christophe, BRUNEAU Jackie, PERSEILLE Philippe, PASQUET Jean-Pierre, BOUREILLE Roland

Secrétaire de séance : Christophe FORTE

Absent excusé : Philippe PERSEILLE

Lors de cette séance, le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 27 mai 2020 est adopté à l'unanimité

○

○ ○

2020-008 : Délégations consenties au Maire

Le conseil municipal

Après avoir entendu Madame le Maire exposer les dispositions du code général des collectivités territoriales

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré

Décide de confier à Madame le Maire les délégations énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Cette délibération est adoptée à l'unanimité (14 votants).

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

2020-009 : indemnités des élus :

Le conseil municipal

Vu la délibération du 27 mai fixant le nombre d'adjoints à trois

Après avoir pris connaissance des indemnités allouées au maire, et sur proposition du maire,

Vote et attribue selon les taux suivants, calculés à partir de l'indice brut de la fonction publique :

- Indemnité du Maire-délégué :	4,50%
- Indemnité du 1 ^{er} adjoint :	10,41%
- Indemnité du 2 ^e adjoint :	3,00%

Le poste de 3eme adjoint n'est pas rémunéré

Cette délibération est adoptée à l'unanimité (14 votants).

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Syndicat Mixte Œuf Rimarde Essonne (SMORE):

Délégués titulaires : M. HUTTEAU Jean et M. DURAND Olivier

Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Région de Pithiviers (SIERP) :

Délégué titulaire : M. PASQUET Jean-Délégué

Suppléant : M. BOUREILLE Roland

Syndicat Intercommunal Intérêt Scolaire (SIIS) :

Délégués titulaires : MME PAILLOUX Patricia, MME GUERIN Christelle MME MARTEL Véronique

Délégué suppléant : MME DENIAU Manuela

Syndicat de production d'eau potable (BEGY)

Délégués titulaires : MME PAILLOUX Patricia, M. CORMIER Cédric

Délégué suppléant : M. PERSEILLE Philippe

Commissions communales

Commission des travaux

Les trois adjoints, ainsi que PASQUET Jean-Pierre, FOUCHE Muriel, FORTE Christophe

Commission des cimetières

HUTTEAU Jean, MARTEL Véronique, BOUREILLE Roland, GUERIN Christelle

Commission du fleurissement

BRUNEAU Jackie, DENIAU Manuela, BOUREILLE Roland, ROUAULT Françoise

Commission de la communication

ROUAULT Françoise, FOUCHE Muriel, MARTEL Véronique,
FORTE Christophe

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres désignés pour siéger au Conseil d'administration de l'Association des compagnons de la Châtellenie
BRUNEAU Jackie, DURAND Olivier

Le Maire et le Maire-délégué sont membres de droit des diverses commissions

2020-010 :Taux d'imposition des taxes locales pour 2020

Le conseil municipal, sur proposition de Madame le Maire, décide de ne pas augmenter les taxes locales pour 2020 et de reconduire les taux de 2019

-Foncier bâti	13,87%
-Foncier non bâti	36,60%

Cette délibération est adoptée par 11 voix pour et 3 abstentions

2020-011 : Attributions des subventions

Le conseil municipal après avoir étudié les différentes demandes de subventions

Après en avoir délibéré

Décide d'attribuer comme suit les subventions pour 2020 :

La Fondation du Patrimoine	50 euros
L'association des parents d'élève Yèvre-Givraines :	400 euros
Trisomie 21 du Loiret	50 euros
L'association paroissiale de Yèvre	50 euros
La mission locale du Pithiverais	337 euros
Le Comité des Fêtes	1200 euros
Le Club des aînés	300 euros
Les Compagnons de la Châtellenie	p.m.
L'Association des saveurs du Castelet	100 euros

Monsieur Roland BOUREILLE n'a pas pris part au vote

Cette délibération est adoptée par 12 voix pour et 1 contre

2020-012 : CONVENTION avec PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES-CIRCET

Madame le maire confirme au Conseil municipal que la société BOUYGUES/PHOENIX FRANCE/CIRCET a un projet d'implantation d'un site radioélectrique, composé d'équipement techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes, près de la station d'assainissement

Pour cela, cette société souhaite louer à la commune une surface de 100m² sur la parcelle références cadastrales numéro 349 section AD 325 sur laquelle elle édifiera un pylône destiné à accueillir les antennes

Le Conseil municipal conscient notamment des insuffisances de la couverture en téléphonie mobile sur le territoire de la Commune et ayant pris connaissance du projet de bail que PHOENIX France INFRASTRUCTURES a adressé à la mairie ;

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Approuve le projet d'implantation par BOUYGUES/PHOENIX/CIRCET d'un site radioélectrique, composé d'équipement techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes, près de la station d'assainissement ;

Autorise en conséquence le Maire à signer avec PHOENIX France INFRASTRUCTURES le bail présenté pour la location d'une parcelle de terrain appartenant à la commune.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité (14 votants).

QUESTIONS DIVERSES :

Madame le maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier de M. Bernard DOSIAS demandant un accord pour la traversée d'un chemin communal derrière son hangar à YEVRE-LE-CHATEL par une canalisation d'eau pluviale. Le conseil donne un avis favorable.

Le conseil municipal est informé de

-l'opération du conseil départemental « soutien à l'horticulture ». Une attribution a été allouée à nos villages labellisés villages fleuris et dans la Route de la rose. Ces sommes seront utilisées pour planter des fleurs et des arbres sur les deux communes associées.

-la participation à la demande de présence verte de M. MICHEL Alphonse.

-l'ouverture des toilettes de YEVRE le CHATEL à L'ATELIER pendant le Week end à partir du 20 juin 2020

-la date de commencement des travaux d'eau à ROUGEMONT le 29 JUIN 2020. Les habitants recevront un courrier d'information.

-l'arrivée de la lame de déneigement le 17 JUIN-2020

Madame le Maire informe le conseil d'un legs en faveur de la commune. Des éléments précis sont attendus de la part de l'étude notariée.

Il est également évoqué le traitement des boues de la station d'épuration qui devront subir un traitement particulier par suite de la pandémie du COVID 19.

Enfin un point est fait sur les différents recours d'un administré envers la commune

La séance est close à vingt-deux heures quinze.

Affiché le 15 juin 2020

Les délibérations et les arrêtés non nominatifs sont consultables en Mairie.

Les membres présents,

Le Maire,

Patricia PAILLOUX